

L'ETABLISSEMENT PUBLIC
MEDIA DE SERVICE PUBLIC 100,7

Procès-verbal
de la réunion du Conseil d'administration du Média de service
public 100,7
du 6 février 2024

Présents/es :

Présidente Mme Véronique Faber

Membres Mme Josée Hansen
 M. Tom Hermes
 M. Steph Meyers
 M. Raphaël Kies

Directeur M. Jean-Lou Siweck

Commissaire de Mme Céline Flammang
Gouvernement

Secrétaire Mme Catarina Martins

Excusé/es : M. Pierre Reuter, ayant donné procuration à M. Steph Meyers
 M. Thierry Zeien, ayant donné procuration à M. Raphaël Kies
 Mme Tania Brugnoni, ayant donné procuration à Mme Véronique Faber
 M. Fabien Simon, ayant donné procuration à Mme Josée Hansen

A. Points pour décision

1. Adoption de l'ordre du jour

Mme Faber présente l'ordre du jour.

✓ L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption des projets de procès-verbal des réunions du 5 et 22 décembre 2023

M. Kies propose une précision du procès-verbal du 22 décembre 2023 qui a été retenue.

- ✓ Le procès-verbal de la réunion du 5 décembre 2023 est adopté.
- ✓ Le procès-verbal de la réunion du 22 décembre 2023 est adopté.

3. Validation Grille et politique salariale : Propositions après l'information et consultation de la Délégation

Comme convenu lors de la dernière réunion du Conseil d'administration, M. Siweck présente les résultats de l'information et de la consultation de la délégation du personnel relatives à la proposition de la nouvelle grille salariale.

La délégation du personnel n'a pas exprimé de revendications spécifiques quant à la grille. La délégation estime cependant que la pratique passée de biennales serait à considérer comme un acquis social. La direction ne partage pas cette appréciation.

Afin d'assurer, d'une part, des perspectives à l'ensemble des salariés et de renforcer, d'autre part, la distinction à faire entre la grille de salaires et des augmentations linéaires ponctuelles, la direction propose d'arrêter en même temps d'autres mesures impactant la rémunération des salarié.e.s du MSP. Le directeur propose ainsi une augmentation linéaire ponctuelle des salaires de 2,0% au 1^{er} janvier 2025, à annoncer dès maintenant.

Les membres échangent leurs avis sur la demande de la délégation du personnel, sur la proposition du directeur et discutent de l'impact de la grille sur tous les salariés, dont les collaborateurs qui furent longtemps engagés en tant que freelances.

La proposition du directeur est approuvée.

M. Siweck soumet ensuite une proposition de remplacer l'allocation de repas, telle qu'accordée actuellement, par des chèques-repas, système plus avantageux pour les salarié.e.s en montants nets, bien qu'il réduirait les cotisations à la caisse de pension.

Après une discussion, les membres approuvent l'introduction obligatoire des chèques-repas pour les nouveaux recrutements et facultatifs pour les salarié.e.s en place.

- ✓ Le Conseil d'administration valide la proposition de grille salariale et donne son accord pour une augmentation linéaire ponctuelle de 2% au 1^{er} janvier 2025.
- ✓ Le Conseil d'administration valide l'introduction, en deux étapes, des chèques-repas.

4. Validation Stratégie 2024-2028

M. Siweck présente la stratégie du Média de service public 100,7 pour la période de cinq ans de 2024 à 2028.

M. Siweck évoque la question du manque de diversité au sein de l'équipe de la radio.

Un*e membre demande ce qui peut être fait pour améliorer la diversité. M. Siweck note qu'il s'agit d'une question de visibilité de la radio. La station de radio devrait se promouvoir plus efficacement auprès de la jeune génération afin d'attirer de nouveaux talents qui n'auraient peut-être pas choisi la voie universitaire.

M. Siweck suggère que le Conseil d'administration discute la stratégie et sa mise en oeuvre annuellement pour faire le point.

- ✓ Le Conseil d'administration valide la stratégie 2024-2028.

B. Points pour discussion

5. Tour de table sur les objectifs et priorités pour 2024 (sur base du cadre stratégique 2024-2028)

Un*e membre déclare être satisfait*e de la situation actuelle tout en soulignant l'importance de la diversité et son absence.

Un*e membre pense que la présence de la station sur les médias sociaux pourrait encore être améliorée et discute des avantages du contenu « on-demand ».

Un*e membre déclare que les émissions sont plus proches de l'auditeur. Un*e membre s'interroge sur le positionnement de la radio et souligne l'écart entre les personnes qui connaissent la station de radio et les autres.

D'autres points de discussion sont les émissions d'opinions, les podcasts d'investigation et la possibilité d'utiliser des outils de speech-to-text ou de traduction pour accroître l'accessibilité aux contenus. Mme Faber signale que les articles et les émissions de radio sont utilisés pour l'enseignement et pour les tests de langue en luxembourgeois et M. Siweck évoque différentes approches afin de rendre les émissions en luxembourgeois plus accessibles.

Un*e membre affirme que tout se déroule bien, en précisant que les réunions du conseil d'administration ont été très constructives.

C. Points pour information

6. EBU Baromètre 2024

Les membres discutent des résultats présentés dans le Baromètre. Mme Faber note que les résultats pour le Luxembourg sont incomplets car seules les données de 100,7 ont été consultées.

7. Résultat opérationnel 2023

M. Siweck annonce que le réviseur d'entreprises commencera son audit en mars.

8. Ressources humaines

M. Siweck présente les nouvelles recrues et leurs rôles respectifs.

D. Divers

9. Publikumsrot : Organisation des travaux

M. Siweck confirme qu'une première réunion du Publikumsrot est prévue prochainement et qu'une communication sera lancée à ce moment.

La prochaine réunion du Conseil d'administration est fixée au 23 avril 2024 au siège de la radio.



Véronique Faber
Présidente



Catarina Martins
Secrétaire